

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

TH
co
m
th
si
ch

v

This
Ce

10

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

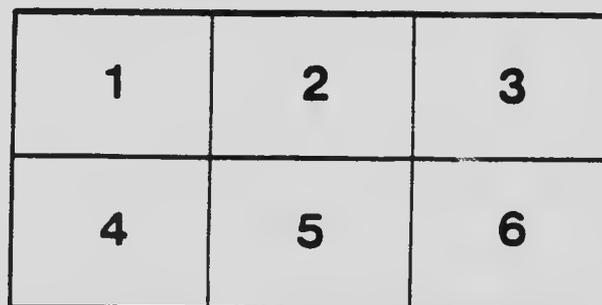
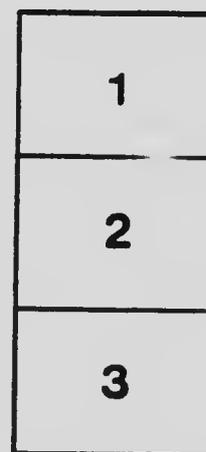
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

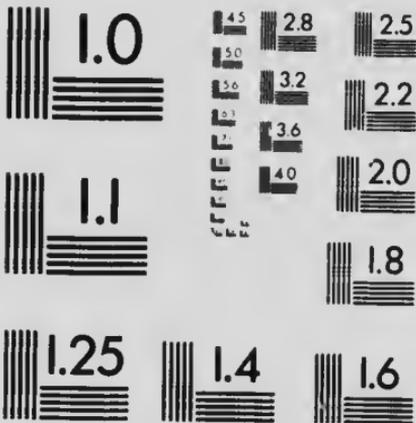
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street 14639 USA
Rochester, New York
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

UNIVERSITÉ LAVAL — FACULTÉ DES ARTS

Année académique 1911-12

CONFÉRENCES
DE
LITTÉRATURE FRANÇAISE

La Chaire française et la Société
du XVII^e siècle à nos jours

PAR

R. DU ROURE

Agrégé des Lettres

PREMIÈRE CONFÉRENCE

LES ORIGINES

Abonnement

Cours complet, onze fascicules. \$1.00

Le fascicule, 10 centins



MONTREAL

E. GAILLARD, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

20, rue Bonsecours, 20

Sommaires des conférences

- 1^{re} CONFÉRENCE, mercredi, 8 novembre 1911
LES ORIGINES — Objet du cours : intérêt littéraire et historique d'une étude sur l'éloquence de la chaire. — Coup d'œil rapide sur les origines, le ton et la forme de la prédication au Moyen-Age. — Olivier Maillard, peintre de la société de son temps.
- 2^{me} CONFÉRENCE, mercredi, 22 novembre 1911
SAINT FRANÇOIS DE SALES ET LA PRÉDICATION AU XVII^e SIÈCLE. — Influence de la Renaissance sur la prédication. — Les prédicateurs de la Ligue. — L'éloquence de Saint François de Sales.
- 3^{me} CONFÉRENCE, mercredi, 6 décembre 1911
AVANT BOSSUET. — Claude de Lingendes, Mascaron, le P. Lejeune. — Port Royal. — A l'époque des Précieuses ; Godeau et Fléchier.
- 4^{me} CONFÉRENCE, mercredi, 20 décembre 1911
BOSSUET, SA PRÉDICATION ET SON TEMPS. — Actualité historique des sermons de Bossuet. — Le roi et la cour ; les grands et les humbles ; les libertins.
- 5^{me} CONFÉRENCE, mercredi, 17 janvier 1912
BOURDALOUE, PEINTRE DE LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS. — Engouement de ses contemporains pour sa prédication. — Les portraits et les allusions dans ses sermons ; ses études psychologiques et ses peintures sévères des mœurs du XVII^e siècle.
- 6^{me} CONFÉRENCE, mercredi, 31 janvier 1912
FÉNELON. — Originalité et charme de son caractère. — Comment il a été jugé par ses contemporains. — Sa théorie de la prédication ; les *Dialogues sur l'éloquence*. — Fénelon prédicateur. Son influence.
- 7^{me} CONFÉRENCE, mercredi, 14 février 1912
MASSILON ET SES CONTEMPORAINS. — Changement de ton dans la prédication : moins de grandeur, plus de sobriété, quelque recherche. — Les approches du XVIII^e siècle.
- 8^{me} CONFÉRENCE, mercredi, 6 mars 1912
LA CHAIRE AU XVIII^e SIÈCLE. — Influence de la philosophie. — Caractère plus *humain* ; la morale. — L'abbé Maury.
- 9^e CONFÉRENCE, mercredi 27 mars 1912
LACORDAIRE ET SON SIÈCLE. — Restauration de la chaire chrétienne ; Frayssinous. — Un esprit nouveau dans la prédication ; Lamennais et son groupe. Lacordaire.
- 10^e CONFÉRENCE, mercredi, 24 avril 1912
LA CHAIRE DE NOTRE-DAME APRÈS LACORDAIRE. — Le P. de Ravignani, le P. Felix, le P. Monsabré. — Succès des conférences de Notre-Dame.
- 11^{ème} CONFÉRENCE, mercredi, 1^{er} mai 1912
CONCLUSION DU COURS. — La prédication dans la société contemporaine.

LA CHAIRE FRANÇAISE

et la Société

du XVII^e siècle à nos jours

PREMIÈRE CONFÉRENCE

Les Origines

OBJET DU COURS : INTÉRÊT LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE D'UNE ÉTUDE
SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE — COUP D'ŒIL RAPIDE SUR LES
ORIGINES : LE TON ET LA FORME DE LA PRÉDICATION AU MOYEN-ÂGE
— OLIVIER MAILLARD, PEINTRE DE LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS

MONSIEUR LE VICE-RECTEUR,
MESDAMES, MESSIEURS,

.....

Nous n'aurions peut-être pas, de notre propre autorité, osé entreprendre de traiter le sujet de conférences qui nous occupera cette année : car c'est un de ces sujets dont l'ampleur risque toujours de dépasser les forces de celui qui l'aborde, surtout lorsqu'il doit parler devant un auditoire aussi averti que celui auquel je m'adresse. Mais une voix respectée et autorisée a fait cesser nos hésitations, et nous étudierons dans nos conférences l'éloquence de la chaire. Aussi bien, puisque l'histoire, le roman, le théâtre, la poésie ont fait, à diverses reprises, l'objet des études qui ont été traitées devant vous, l'éloquence de la chaire devait prendre place et même figurer au premier rang dans une pareille galerie.

N'est-elle pas d'abord, et tant que genre littéraire, un genre presque exclusivement français ? Quel est, en effet, le pays qui peut offrir une suite d'orateurs sacrés comparable à celle qui commence avec Saint François de Sales, Français par son génie autant que par sa langue, et qui se continue par les Fléchier, les Bourdaloue, les Bossuet, les Massillon, pour se terminer, — si tant est qu'elle soit terminée, — avec un Lacordaire ?

Et c'est aussi l'un des genres, — car encore une fois, nous ne l'etu-

dierons qu'en critique littéraire, n'ayant pas la compétence voulue pour traiter l'aspect théologique ou apologetique de la question, — c'est l'un des genres où l'on rencontre la plus belle continuité de chefs-d'œuvre. Son histoire est d'ailleurs intimement liée à celle de toute notre littérature, elle en suit l'évolution et parfois même semble la déterminer, car on ne saurait nier l'influence profonde exercée sur les écrivains de leur époque par Bossuet, par Fénelon, par Lacordaire. Enfin, — et c'est encore un aspect du sujet bien fait pour nous plaire, — l'œuvre des prédicateurs nous offre la peinture la plus vive, la plus colorée des mœurs et des caractères de leur temps, et l'on peut lire, à travers l'histoire de la prédication, l'histoire de la société française. Cette société, nous avons déjà eu l'occasion de l'apercevoir, dans nos études sur les salons; mais nous en voyions alors le côté le plus brillant, le plus élégant, le plus séduisant; cette année nous en verrons un tableau beaucoup plus sombre et plus poussé au noir; non pas assurément que les auditeurs qui se pressent autour de la chaire chrétienne constituent la partie la plus mauvaise et la plus méprisable de la société! Mais le prédicateur, par devoir d'état, doit s'attaquer aux défauts et aux vices, laissant à d'autres le soin de louer les vertus, et, lorsqu'il est en chaire, son bras manie le fouet de la satire plus souvent que l'encensoir.

Quoi qu'il en soit, c'est un monde vivant et pittoresque que fait revivre la parole de ces orateurs sacrés, que nous allons entendre résonner à travers les siècles. Nous le conterons dès l'origine, dans les chaires du Moyen-Age, puis durant les temps troublés de la Ligue; la douceur de St François de Sales nous reposera des violences de quelques-uns, et nous mènera jusqu'au seuil du grand siècle, alors que l'éloquence s'affine peu à peu, et prend de plus en plus ce ton de bonne compagnie que toute notre littérature doit aux Précieuses. Nous arriverons ainsi à Bossuet, à Bourdaloue, à Fénelon, à Massillon, et chacun d'eux nous retiendra pour une étude, — trop courte assurément — des chefs-d'œuvre qu'ils nous ont légués et des peintures qu'ils ont su faire de leurs contemporains. Le XVIII^e siècle nous arrêtera moins longtemps, car il est loin d'être aussi fécond en modèles oratoires; mais il ne sera pas sans intérêt d'observer les relations de la philosophie de ce temps avec la prédication. Et nous assisterons enfin, au siècle suivant, à la renaissance de l'éloquence sacrée, et nous nous mêlerons à cette foule attentive que Lacordaire sut attirer autour de la chaire de Notre-Dame, et qu'y ont retenue ses glorieux successeurs.

Il me semble, d'après ce que nous savons du Moyen-Age, de la foi du peuple et de l'influence de certains prédicateurs, que l'éloquence de la chaire devrait occuper une place prépondérante dans l'histoire littéraire de

cette époque. Il n'en est rien cependant, et la raison en est simple : c'est que, pour une immense majorité les sermons de sermons qui nous sont parvenus sont écrits en latin, et pour ceux de ceux qui sont écrits en français sont visiblement des traductions de textes latins : ils n'ont donc aucune place dans une histoire de la langue et de la littérature françaises. Et voilà que déjà une question se pose devant nous, une question qui fut encore l'objet d'une vive controverse entre les lettrés dans quelle langue prêchaient les sermons du Moyen Âge ?

En français ! répond Le Roy de la Marche dans son ouvrage sur la *Chaire française au Moyen Âge*, et la plupart des érudits, — l'abbé Sumonilhon, l'abbé Bourguin, M. Aubertin, se rallient à son opinion. Les sermons, nous disent-ils, ont été composés et rédigés en latin, parce que le latin était pour les clercs une langue au moins aussi familière que le français ; mais ils ont été prononcés en français : car ils n'eussent pas été compris assurément d'une foule ignorante. Et lorsqu'on a voulu les publier, on en a publié le texte latin, déjà tout préparé, ou bien encore les notes prises par quelque auditeur ont été traduites en latin. Car le latin était la langue des lettrés, et l'on eut rougi de publier en langue vulgaire une œuvre qui avait quelque prétention littéraire ; d'ailleurs le latin était alors la langue internationale des savants et des clercs et il fallait que les clercs de tous pays pussent profiter de la lecture des modèles que l'on publiait.

Mais M. Hauréau, dans *l'Histoire littéraire de la France*, déclare qu'il n'est point convenu et Puffin Paris, et M. Piaget (dans *l'Hist. de la litt.* de Petit de Julleville) ne le sont pas non plus. Comment admettre objectent-ils, cette double, triple ou même quadruple opération, qui consisterait à écrire en latin, parler en français, sténographier en français, rédiger de nouveau en latin, et parfois retraduire encore en français ? C'est inadmissible. Les seuls sermons prêchés en français sont ceux, — il y en a quelques-uns, — qui portent la mention : *gallice* ou *in vulgari*. Tous les autres furent prêchés en latin.

Mais alors, comment la foule pouvait-elle comprendre ? Et pourquoi les prédicateurs n'obéissent-ils pas aux décrets des conciles qui, dès le neuvième siècle, à Tours, à Reims, à Arles, à Strasbourg, ordonnaient de prêcher en langue vulgaire ?

C'est bien simple, répond M. Hauréau : on prêchait *aussi* en français, on prêchait même le plus souvent en français ; mais en ce cas, l'orateur, s'adressant à des illettrés, se laissait aller à son inspiration, ou, s'il rédigeait quelques notes, il les jugeait indignes de la publication. Et voilà pourquoi si peu de sermons en langue vulgaire sont arrivés jusqu'à nous.

Cette opinion, je l'avoue, me semble fort raisonnable ; et elle a le mérite de s'accorder très bien avec une étrange évolution que l'on remar-

que dans la langue des sermons, dès le quatorzième siècle, mais surtout au quinzième : des mots français, puis des phrases entières sont introduites, comme une sorte de glose, dans le texte latin, elles se multiplient peu à peu et l'on arrive à ce style étonnant et quelque peu burlesque, dans lequel sont écrits la plupart des sermons des frères prêcheurs du quinzième siècle, et que l'on appelle style *macaronique*. En voici un exemple tiré d'un sermon du Frère Menot : c'est le récit de la parabole de l'Enfant prodigue :

"Quand ce fol enfant et mal conseillé *habuit suam partem de hereditate, non erat questio de portando eam secum : ideo statim* il en fait de la clinquaille, il la fait priser, il la vend et *ponit* la vente *in sua bursa...* Quando *vidit tot pecias argenti simul*, il fut moult joyeux, et *divit ad se* : "*Ho ! non manebitis sic semper !*"

Puis l'enfant prodigue se reproche de n'être pas assez bien vêtu :

"...*Vos estis de boni domo et estis* habillé comme un hêlistre — *Mittit ad querendum* les drapiers, les grossiers, les marchands de soye et se fait accouter de pied en cap : il n'y avait rien à redire. *Quando vidit sibi pulchras caligas* d'écarlate, bien tirées, la belle chemise froncée sur le collet, le pourpoint fringant de velours, la toque de Florence, les cheveux peignés, et qu'il se sentit le damis voler sur le dos, *hæc secum dixit* : *Oportetne mihi aliquid ?* Or me fault-il rien ? Non, tu es toutes les plumes il est temps de voler plus loin.. Qui ne fréquente pas, *nihil videt*. Mon père m'a avalé la bride sur le cou, *pater mihi laxavit habenam supra collum : dedit mihi claves camporum.*"

Et le prédicateur continue, nous montrant le pauvre garçon se ruinant bien vite et dépaillé de ses beaux habits par ses créanciers :

Ita quod in brevi tempore, mon galant fut mis en cueilleur de pommes habillé comme un brûleur de maisons, nu comme un ver. *Vix ei remansit camisia*, nette comme un torchon, nouée sur l'épaule pour couvrir sa pauvre peau "

Et le Frère Menot nous dépeint alors l'ingratitu de ses amis qui le fuient : "*On lui fait visage de bois : fit illi vultus ligneus.*"

Si les prêcheurs du quinzième siècle n'avaient pas parlé en chaire dans une pareille langue, comment aurait ils permis que leurs sermons fussent ainsi rendus ridicules et burlesques ? Non, leurs sermons sont publiés tels qu'ils les avaient préparés et récités. Et s'ils ont du prendre, entre le latin et le français, cette sorte de moyen terme, c'est qu'ils avaient un double public : par égard pour les clercs, les écoliers, les professeurs, les grands, les princes même qu'ils avaient dans leur auditoire, ils devaient parler latin ; mais ils mettaient habilement le latin à la portée du bas peuple venant aussi pour les entendre, même en aussi auguste compa-

gnie, et ils devaient aussi tenir compte de ces vaniteux, véritable *snobs*, que nous signale Adam de Prémontré, et qui venaient au sermon latin, bien qu'ils ne connaissent pas un mot de cette langue. Et le résultat de ce mélange ne laisse pas d'être savoureux.

Quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on ait sur cette question de la langue des sermons, il est un fait certain : c'est que nous n'avons pas la parole des prédicateurs telle qu'elle était, lorsqu'elle s'adressait à un auditoire vraiment populaire, cette parole qui soulevait des foules. Ce que nous avons la plupart du temps, sauf parfois au XVe siècle, ce sont de secs résultats ou d'artificielles compositions littéraires. Et nous sommes bien forcés d'y remarquer les défauts qui gênent tant d'essais littéraires au Moyen Âge : un excès de subtilité dans le raisonnement et dans la composition, encombrée de divisions et de subdivisions ; et aussi cette vulgarité, ce manque de goût qui devait disparaître si difficilement des productions littéraires de nos pères. Aussi s'explique-t-on le pessimisme de Fénelon, qui déclare dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, que neuf siècles de barbarie ont pesé sur la chaire française.

C'est bien en vain, en effet, que nous chercherions à percevoir les échos de la voix de Pierre l'Ermite, qui entraîna à sa croix l'Europe entière. Et même au XIIe siècle, nous n'avons aucun moyen de nous faire une idée de l'éloquence de ce Fouilles de Nemilly ou de Jean de Nivelles, dont la popularité nous est cependant attestée par toutes les chroniques.

Il en va de même de St Bernard : sa parole ardente attirait au cloître les hommes par milliers ; aucun des membres de sa famille, depuis son vieux père jusqu'au dernier de ses frères ne put y résister, et les femmes, dit-on, se hâtaient de clore leurs maisons, quand il passait, dans la crainte qu'il ne leur enlevât leurs maris ou leur fils. Quelle devait être la force persuasive de cette éloquence foagaeuse ! Or, ce que nous avons de St Bernard, ce sont des sermons élégants, soignés, un peu trop subtils et toujours assez froids : quelques-uns d'entre eux sont écrits en français ; mais ce sont visiblement des traductions d'un texte latin. Nous n'avons donc qu'une faible partie de l'œuvre de St Bernard, celle qui s'adressait aux clercs ; l'autre, cette parole fameuse qui passait comme un torrent, nous n'en avons que les effets.

Au treizième siècle, un nouvel élan fut donné à l'éloquence religieuse par la fondation presque simultanée des Frères précheurs, par St Dominique et des Frères Mineurs par St François d'Assise. Ces ordres devaient fournir une légion de ces prédicateurs populaires, dont nous verrons combien l'action fut profonde et efficace. Ils fournirent aussi, d'ailleurs, des philosophes et des théologiens de haute valeur, dont Albert le Grand

et St Thomas d'Aquin sont les plus illustres, et dont le moine Hélinand, orateur disert et élevé, est en France le plus illustre représentant.

Et cependant, l'éloquence sacrée commence à décliner : les défaut qui déjà la déparaient s'accusent davantage, la subtilité en devient presque insupportable : et ni le treizième, ni le quatorzième siècle ne nous offrent d'orateurs dont le nom ait mérité de subsister. Qui connaît aujourd'hui les noms de Jean Halgin d'Abbeville ou de l'évêque de Paris Guillaume d'Auvergne, ou d'Étienne de Langton ? Et si le nom de Robert de Sorbon est resté, il le doit beaucoup moins à ses sermons qu'à la Sorbonne, dont il fut en quelque sorte le parrain.

Un grave danger vient d'ailleurs menacer la prédication, car il s'en faut de peu qu'elle ne devienne un métier purement machinal, et cela grâce à la publication de recueils de sermons tout préparés. Ce fut Jacques de Vitry, évêque d'Acre, qui en donna le signal ; il réunit et classa ses sermons, et en forma deux manuels : l'un composé de *sermones vulgares*, sermons d'une application commune, et l'autre, composé de *Sermones ad status*, c'est-à-dire de sermons appropriés à différentes catégories d'auditeurs. Et Jacques de Vitry n'énumère pas moins de soixante quatorze de ces *status*, parmi lesquels nous trouvons : "...Prélats et prêtres, moines noirs et moines blancs, sœurs grises, blanches et cisterciennes ; frères de tous ordres ; lépreux et infirmes ; pauvres et affligés ; gens en deuil ; pèlerins ; croisés ; nobles ; bourgeois ; marchands et changeurs ; laboureurs, artisans, marins, serviteurs, mariés, veufs et célibataires, etc."

Bientôt, les manuels de ce genre se multiplient : et ce sont des recueils d'*exempla*, ou d'anecdotes destinées à illustrer le sermon, des recueils de *themata*, et aussi des recueils de sermons tout faits. L'un de ces derniers, celui de Guillaume de Mailly obtint un succès tout particulier : et comme il se composait de deux séries de sermons, dont l'une commençait par le mot *Abjiciemus* et l'autre par le mot *Suspendium*, l'on disait couramment que l'on allait prêcher *Abjiciemus* ou *Suspendium*.

Un autre recueil du même genre porte même un titre suggestif : *Dormi secure*, dormez en paix. Et le conseil ne s'a presse pas, comme on pourrait le croire, à l'auditoire, mais au prédicateur lui-même, ce qui n'est pas moins piquant : "Votre sermon de demain est fait : vous pouvez dormir sur vos deux oreilles."

Il faut véritablement arriver au quinzième siècle pour trouver des orateurs sacrés, sinon parfaits, du moins intéressants. Il est assez naturel, en effet, qu'à cette époque inquiète, troublée, où les mœurs semblent en décadence, mais où les esprits fermentent étrangement, dans l'attente de quelque chose de nouveau, les prédicateurs aient trouvé des accents plus énergiques. Ainsi en est-il des sermons de Gerson, curé de St-Jean en

Grève, qui furent publiés en français, longtemps après sa mort, et dans lesquels l'élevation de la pensée fait pardonner une forme encore trop subtile et un abus de l'allégorie.

Mais c'est surtout dans l'œuvre des Frères prêcheurs, dominicains, cordeliers et capucins, qu'il est intéressant d'étudier l'éloquence religieuse au quinzième siècle. Rien n'égale leur popularité : le peuple s'assemble en foule souvent en plein air, dans les carrefours ou les cimetières, pour les entendre, et ils en font ce qu'ils veulent. Le Frère Thomas Conecte, allant de ville en ville et de village en village, monté sur un mulet, voit les bourgeois et même les nobles se disputer l'honneur de tenir la bride de sa monture. Le Frère Antoine Fradin étant menacé d'être arrêté par les gens du roi, à cause de ses hardiesses de langage, les femmes de la ville vinrent monter la garde devant le couvent des Cordeliers pour le protéger. Et le *Journal d'un bourgeois de Paris* nous raconte l'effet produit par la prédication du Frère Richard, contre le jeu :

"Furent les gens de Paris tellement tournés en dévotion et émus que, en moins de trois ou quatre heures, eussiez vu plus de cent feux, en quoi les hommes ardoient tables et tabliers, des cartes, billes, billards, toutes choses à quoi on se pouvoit courcer à maugréer à jeux convoiteux."

Et le lendemain, c'est le tour des femmes, dont le bon Frère a condamné les immenses coiffures et les longues traînes :

"...le lendemain, les femmes ardoient devant tous les atours de leurs têtes, et les demoiselles laissèrent leurs cornes et leurs queues et grand foison de pompe."

De quelle sorte étaient donc les sermons, pour agir aussi puissamment sur le peuple ?

A coup sûr, ils n'étaient pas sans défaut : loin de là. Ce que nous en connaissons nous montre que, sans doute pour se mettre à la portée de leur auditoire, les prêcheurs ne craignaient point la vulgarité ; et parfois aussi, ils témoignaient d'une ignorance et d'une naïveté telles, que leur exagération même semble prouver qu'elles étaient volontaires. Comment croire qu'un prédicateur ait pu de bonne foi s'écrier en chaire, comme on le rapporte :

"Que faisait la Vierge, au moment de l'Annonciation ? Croyez-vous qu'elle fut occupée à se farder, à se peindre ? Non, aux pieds du Crucifix, elle lisait les heures de Notre-Dame."

Et que penser aussi de cette comparaison, que faisait un autre Frère prêcheur, entre les personnes qui vont rarement à confesse et "ces polissons qui, le froid venu, ne veulent plus quitter leur chemise sale et préféreraient dormir dans leurs immondices, tandis que les enfants sages changent de linge de *quinzaine en quinzaine* ?"

C'est qu'il faut tenir compte de la situation qui était faite à ces prédicateurs populaires ; il ne leur était pas toujours facile de retenir l'attention de leur auditoire, mobile et léger comme toutes les foules ; ils avaient surtout à lutter continuellement contre la redoutable concurrence que leur faisait le théâtre, né sur le seuil de l'église, mais qui, au quinzième siècle, s'en éloignait ; ils ont d'en mériter les anathèmes : le peuple était friand de spectacles, et c'était un spectacle, parfois une comédie, que le prédicateur devait, dans sa chaire, offrir à ses ouailles. L'un d'eux n'alla-t-il pas jusqu'à imiter, dans un sermon sur la Nativité, le cri du coq, du bœuf, de l'âne et de la brebis ? Un autre, grave prédicateur cependant, Etienne de Langton, prenait pour texte d'un sermon, d'ailleurs fort édifiant, non pas un verset de l'Évangile, mais un couplet de chanson populaire, la chanson de la belle Aalis :

Belle Aalis main se leva,
Vestit son cors et se para...

Et le Frère Olivier Maillard, que nous reverrons, composait lui-même une "chanson piteuse" qu'il chantait en chaire et que les fidèles reprenaient en chœur :

Entre vous, endurcis pêcheurs.
Ne faites que vous en moquer :
Mais la mort vous viendra croquer.
Bonnets rouges et chapeaux blancs.
Ribleurs et batteurs de pavés.
Vous mourrez tous, pour parler franc.

Il fallait aussi que le prédicateur multipliât les récits, les anecdotes, les *exemples* ; et il les empruntait souvent à la Bible, mais souvent aussi aux contes populaires et aux fabliaux. Dans le recueil de Jacques de Vitry, on trouve la fable de Perrette et du pot au lait ; on trouve aussi un amusant portrait de Perrin Dandin, et une scène populaire dont l'intrigue est celle de la première scène du *Médecin malgré lui*. Le moine Raullin disait à ses ouailles l'histoire des *Animaux malades de la peste*, et Robert de Sorbon lui-même émaillait son discours d'anecdotes parfois joliment présentées ; en voici un exemple :

"Un prince, raconte-t-il, s'habillait très simplement, et sa tenue déplaisait beaucoup à sa femme, qui aimait le luxe et l'ostentation ; aussi se plaignait-elle sans cesse de lui à sa famille. A la fin, le mari se fatigua de ses remontrances : Madame, lui dit-il, il vous plaît que je me couvre de vêtements précieux ? — Oui, certes, et je désire que vous le fassiez — Eh bien ! j'y consens, puisque la loi conjugale veut que l'homme cherche à plaire à sa femme. Mais la réciproque est juste, et cette même loi vous

oblige à vous conformer aussi à mes désirs ; vous allez donc me faire le plaisir de porter le costume le plus simple ; vous prendrez le mien, et moi le vôtre". On pense bien que la princesse n'entendit pas de cette oreille, et qu'elle s'abstint dorénavant de soulever cette question."

Mais c'est le Frère Olivier Maillard, des Cordeliers, qui triomphe dans ce genre d'ornements oratoires : ce ne sont, dans ces sermons, que dialogues entre lui et les prophètes ou les saints, que saillies inattendues, que plaisanteries, parfois assez salées, que mots piquants, dans l'humour et le goût des fabliaux :

"Un jour, dit-il en un sermon, j'ai rencontré à Angers un gentilhomme : Oh ! gloire à Dieu, m'a-t-il dit, la concorde règne dans mon ménage, si je veux gouverner, ma femme le veut aussi : en un mot, elle veut tout ce que je veux".

Il cultive l'allégorie avec le même bonheur : dans sa bouche, les abstractions deviennent des personnages, elles parlent, elles agissent, elles jouent la comédie. Voici la "Paix intérieure" recevant le Saint-Esprit dans "l'hotel de la conscience." Elle met "la table de sobriété, la chandelle de vraie foi, le pain de sagesse, le vin de componction, le sel de discrétion, le fruit des bonnes œuvres, les belles herbes de bonnes pensées, avec les fleurettes des saintes méditations." Et après lui avoir fait bonne chère, elle lui donne "à laver de l'eau de dévotion, chauffée par le feu de bon amour."

Ce frère Olivier Maillard, qui maniait si bien l'anecdote et l'allégorie, mérite d'arrêter quelques instants notre attention, comme l'un des types les plus caractéristiques de son siècle, et comme un des prédicateurs les plus vigoureux et les plus pittoresques.

Il prêcha durant la seconde moitié du quinzième siècle (il mourut en 1502), c'est-à-dire sous les règnes de Louis XI, de Charles VIII, de Louis XII. Breton de naissance, il fit ses études à Paris, et de très bonnes études : car il était fort instruit, étant docteur en théologie et même professeur en cette science ; si nous le voyons se montrer simple et même vulgaire, ce sera donc qu'il le voudra bien ; et d'ailleurs ses sermons contiennent toujours une partie théologique, poussée très loin, et parfois même un peu trop. C'était un homme de grande vertu, car nulle voix n'accusa jamais ses mœurs, et il fut revêtu de toutes les dignités de son ordre, puisqu'il fut trois fois vicaire général et cinq fois provincial en différentes provinces. Et l'on avait en haut lieu grande confiance en ses lumières, puisqu'il fut à trois reprises chargé par Rome de missions diplomatiques auprès du roi, à propos de la Pragmatique sanction, à propos aussi de la cession du Roussillon et de la Cerdagne, et enfin lors du divorce de Louis XII et de son second mariage avec Anne de Bretagne. Enfin on

l'estimait assez pour lui confier la réforme des différents couvents de son ordre, qui, d'ailleurs, en avaient grand besoin. Quant à sa popularité comme orateur, elle nous est attestée par nombre de ses contemporains, et nous en trouvons la meilleure preuve dans le nombre des éditions de ses œuvres qui parurent de son vivant et longtemps encore après sa mort. Ajoutons que Rabelais parle de lui comme d'un prédicateur illustre, et que c'est contre lui qu'Henri Estienne dirigea, dans son *Apologie pour Hérodote*, quelques-uns de ses traits les plus mordants.

Son éloquence était assurément d'un ton très populaire, souvent vulgaire, — nous en avons eu la preuve, — souvent aussi violente à l'excès. Mais, autant que nous en pouvons juger, il savait, quand il le voulait, atteindre à une hauteur de pensée et d'expression vraiment oratoire. Voici, par exemple, un fragment de son sermon sur la Passion de Notre-Seigneur, qui est d'une inspiration très belle et très émouvante. L'orateur suppose que le Christ s'adresse au mondain et lui reproche ses pompes et ses vanités :

“Je porte, lui dit-il, la couronne d'épines, et tu as en la tête chapeau de fleurs ou autres ornements de vanité mondaine. J'ai les clous fichés en mes mains, et tu as les petits gants ès mains, de peur que ne soient ternies, tu dances et prends tes délits en ornements précieux et curieux, même homme et femme ayant chemises fines et délicates, vivant en toute volupté. A la mienne volonté, tu pensasses comment avec un vêtement blanc je fus démoqué, comme un fol en la maison d'Hérodé. Tu te reposes de tout bien, prenant grand peine en choses de ce monde, et j'ai tant labouré pour toi jusques à la mort, les pieds cousus à la croix. J'ai eu pour toi les bras étendus à la croix, et ès dances mondaines, tu étends les bras en manière de croix en mon opprobre, injure et dérision. En la croix ai eu pour tes péchés douleur, angoisse et tristesse, en pleurant et criant à haute voix ; et toi, ès dances mondaines, tu gaudes, chantes et te réjouis par vaine liesse au détriment du salut de ta pauvre âme. O homme inconsidéré, ô femme sans sens, ingrat d'un si grand bénéfice, tu as la poitrine, le côté et le cœur ouvert à vanité, la tête levée en signe de vaine gloire, luxure ou plaisance mondaine ; et pour toi ai la tête couronnée d'épines et baissée, la poitrine toute hachée, et le côté jusqu'au cœur tout ouvert avec le fer d'une cruelle lance. Toutefois, retourne-t-en à moi véritablement et je te recevrai.”

Il y a vraiment dans ce morceau une force, une amertume, une passion, qui en font une page puissante et poignante.

De tels morceaux sont malheureusement rares dans l'œuvre de Frère Olivier Maillard, et, s'il nous intéresse, c'est moins comme modèle oratoire, que comme peintre très coloré de ses contemporains et de leurs

mœurs. Autour de sa chaire, on devine toute une foule qui grouille, une foule singulièrement agitée et bigarrée, où nous allons nous efforcer de distinguer quelques types et quelques caractères.

Sans doute le fonds de son auditoire devait-il être composé de ce menu peuple, de ces humbles, de ces femmes confiantes et naives dans leur foi, comme était la mère du poète Villon :

Femme je suis povrette et ancienne.
 Ne rien ne sçais ; oncques lettres ne leuz ;
 Au moustier voy, dont je suis paroissienne,
 Paradis painct, où sont harpes et luz,
 Et ung enfer où damnés sont bouilluz ;
 L'ung me fait paour, l'autre joye et liesse.
 La joye avoir fait moi, haulte Déesse,
 A qui pécheurs doivent tous recourir,
 Comblés de foy, sans faincte ni paresse,
 En cette foy, je vueil vivre et mourir.

Mais ce n'est pas à cette partie de son auditoire que s'en prend le vigoureux prédicateur ; il n'hésite pas à viser plus haut, et, dans le tableau poussé au noir qu'il nous fait de la société de son temps, nous voyons le roi lui-même figurer au premier rang. L'on conte même qu'impatienté des attaques du moine contre son gouvernement, Louis XI lui envoya un valet chargé de le menacer, s'il récidivait, de lui lier pie ls et poings et de le jeter à la Seine. Maillard ne s'en effraya point, et, faisant allusion à la poste aux chevaux, que venait de créer le roi, il eut cette belle réponse : "Dis à ton maître que j'arriverai plus vite au ciel par eau, que lui avec ses chevaux de poste."

Il n'hésita pas non plus à s'en prendre à la noblesse : il l'accuse d'abord d'être la cause de ces désordres qu'on reproche à l'Eglise ; ces nobles sans vocation qui encombrant les évêchés et les abbayes sont à l'origine de tous les scandales, et l'Eglise, loin d'être une coupable, n'est qu'une victime. Mais c'est surtout le peuple qui souffre des excès de ces grands, de ces "mangeurs", de ces "écorcheurs du peuple", de ces "écorcheurs des pauvres", qui, lorsqu'ils ont dépensé en orgies l'argent arraché à ces misérables, n'hésitent pas à se faire routiers et brigands de grand chemin. Maillard les accuse encore au nom de Dieu, qu'ils blasphèment continuellement ; le blasphème est regardé par eux comme une sorte de privilège de leur caste : n'est-ce pas un proverbe qui en témoigne ? "Il n'appartient pas à vilain de renoncer Dieu." Enfin, lorsqu'ils entrent à l'église avec grand fracas, le faucon au poing et leurs lévriers en laisse, montrent-ils le respect qu'ils doivent au saint lieu ?

Les nobles ne sont pas les seuls coupables : les bourgeois méritent leur part de réprimande. Voici les magistrats, juges prévaricateurs qui vendent leur justice : "Femme, dit le juge, lève que doit venir pour me demander l'expédition de son procès : dîtes lui qu'il me faut une tunique d'écarlate de vingt aunes de velours." Et leurs femmes ne valent pas mieux qu'eux, elles qui poussent leurs maris dans cette voie de péché. "Mêlez vous de vos quenouilles ! leur crient Frère Maillard,

Puis, il se tourne contre les avocats, qui volent leurs clients, afin que leurs femmes puissent se parer de superbes atours et que leur vanité soit satisfaite. Il s'en prend aux hommes d'armes, dont l'arrivée est un fléau pour toute une région, et il en arrive aux ecclésiastiques, -- les étudiants d'alors, -- qu'il ne ménage pas non plus. Les uns sont des paresseux, qui troublent la ville par leurs désordres et se plaisent à rosser le guet ; les autres, les travailleurs, sont d'une vanité et d'une suffisance insupportables, se figurant que leur jeune science peut leur tenir lieu de tout.

"Messieurs les Ecclésiastiques, leur dit Maillard, mieux vaudrait pour vous étudier le livre de la conscience que les sophismes. Vous, messieurs les étudiants en droit et en loi, Dieu sait ce que vous étudiez et quelles lois ! Toutes les lois de Justinien ne peuvent vous sauver si vous n'avez pas une bonne conscience."

Et avant Rabelais, Frère Maillard ajoute : "Plût à Dieu que science et conscience fussent synonymes pour vous !"

Voici maintenant venir les marchands sous la feule du terrible moine. Il dénonce comme frauduleuse l'entente entre deux ou plusieurs marchands pour élever le prix des denrées, il dénonce ceux qui établissent ainsi des monopoles : n'est-il pas piquant de voir, en plein quinzième siècle, le Frère Olivier Maillard se faire le dénonciateur des *trusts* ? Suivons le maintenant dans la tournée qu'il va nous faire faire de boutique en boutique, à la suite d'un honnête homme qui voudrait trouver "une once d'équité et de sincérité." Cet honnête homme s'en vient d'abord chez un orfèvre : "Cherchez plus loin, lui répond l'orfèvre, nous n'avons pas votre affaire." Il entre ensuite dans une auberge : on lui demande s'il veut un logement. "Je cherche l'équité, dit-il. -- Nous ne tenons pas cet article : nous melons l'eau et le vin ; nous comptons plus de vin ou d'avoine que nous n'en avons baillé ; nous mettons à la disposition de nos hôtes des chopines et des pots tout maschoqués, bossus et contrefaits, à cette fin qu'ils ne tiennent pas tant ; nos plats sont plats afin que pas ne tiennent tant de sauce." Notre homme va trouver les marchands de blé : "Nous achetons du blé pour le revendre très cher aux moments de disette." Et les boulangers : "Nous mettons le beau pain en étalage, mais nous donnons le mauvais ; et nous nous entendons à le faire gonfler pour qu'il pa-

raisse plus gros." Voilà maintenant les épiciers et les merciers : "Oh ! ce n'est pas chez nous qu'il faut chercher la bonne foi ; nous faisons placer nos marchandises dans les endroits humides, nous mettons de l'eau dans les laïnes afin de leur donner plus de poids... Nous achetons dans une large mesure pour vendre dans une petite et, en pesant la marchandise, nous donnons un coup de doigt à la balance, pour la faire descendre." "Plus loin, Monsieur, disent les bouchers... Nous soufflons dans la viande pour lui donner plus d'embonpoint." Et l'honnête homme n'est pas plus heureux chez les marchands de drap ou de toile : "Vous vous trompez d'adresse, lui dit-on ; jamais nous n'avois tenu cet article ; demandez-nous du drap de Rouen ou de Beauvais ; Nous vous en donnerons de très ordinaire." Va-t-il trouver enfin ce qu'il cherche chez les marchands de chandelles ? Hélas ! non : "Si vous voulez, mêles ensemble, le suif de mouton et celui du porc, nous en tenons ; pour de la vraie chandelle, nous n'en avons pas, et de l'équité en ore moins." Et le pauvre homme, découragé, doit reconnaître que l'équité n'a vraiment pas cours sur le marché de Paris.

Aucune classe, aucun état, aucun corps de métier n'échappe donc à la critique d'Olivier Maillard ; et il n'est pas plus tendre pour les divertissements qui atraient la foule de ses auditeurs. Il condamne avec énergie le jeu, les dës et les cartes, choses immorales par elles-mêmes et par les blasphèmes et les juréments qu'elles entraînent forcément. Quant à la danse, Maillard la proscriit sans restriction, m'ûs m'ûl'gent en apparence que son ironique confrère, le frère Menot, qui autorise la danse moyennant trois précautions indispensables : premièrement l'on se mettra un voile épais de grosse toile devant les yeux, afin de se préserver des mauvais regards ; en second lieu, l'on s'enrouvrera les mains de gants semblables à ceux que prennent les cultivateurs pour toucher aux épines ; enfin, il se faudra plonger dans un bain glacé et rester là trois heures durant. "Après cela, ajoute le bon frère, vous pourrez danser tant que vous voudrez ; et, si cette danse vous laisse quelque remords, venez vous confesser !"

Le chapitre de la mode est enfin l'un de ceux qui excitent davantage la verve de nos précheurs, et spécialement celle d'Olivier Maillard. Les modes féminines soulèvent son indignation, et surtout la coiffure, ce fameux *hennin*, de forme si haute, armé de longues oreilles en manière de cornes, si bien que celles qui le portent ressemblent à des suppôts de Satan. Quant à leurs cheveux, n'est-il pas ridicule de les porter comme elles le font, crepés, ajustés, frisés, et pendant gracieusement en touffes que l'on den mine *poireaux* ? Encore, si ces cheveux leur appartenaienit ! Mais ce sont pour la plupart de faux cheveux, des cheveux coupés à des cadavres, peut-être à des dames ! Ajoutez à cela le fard, le maquillage et autres

pratiques coupables pour attirer et tromper les regards des galants, et les vêtements précieux, les fourrures, les tuniques de soie, les longues queues trainantes, bien assorties aux cornes que l'on porte sur la tête, et ces amples manches, qui sont comme de grandes ailes, qui servaient aux femmes "pour voler jusqu'en enfer !" Enfin, il n'est rien qu'une femme ne fasse pour obtenir une taille de guêpe : "Afin d'augmenter la finesse de sa taille, elle ne craint pas de se priver de manger, tandis qu'elle s'excuse de ne pouvoir se soumettre au jeûne de l'Eglise, de peur de souffrir de la tête !"

Voilà pour les modes des femmes : mais les hommes ont leur tour, et Maillard est sans pitié pour le luxe de ces bourgeois, qui, en dépit des ordonnances, s'affublent de vêtements précieux pour singer les nobles. Il se moque de leur longue chevelure, qu'ils teignent en jaune, parce qu'il est de mode de paraître blond : il se moque du fard qu'ils osent se mettre sur le visage, et de leurs coiffures, "ces bonnets de drap, hauts et longs d'un quartier ou plus," et de leurs robes à quinze tuyaux, pliées sur les reins, pleine de plis" et "des larges manches, qui retombent jusqu'à terre." En vérité, les hommes n'ont rien à envier aux femmes ! Ne vont-ils pas jusqu'à porter des bijoux "gros colliers, grosses chaînes et chaînettes, bagues d'or et baguettes ?" Et, dans leur recherche de la nouveauté, ils changent continuellement la mode : le Frère Menot nous l'atteste : "Si vous allez à la foire de Lyon, dit-il en un de ses sermons, vous y trouverez des Flamands, des Lombards, des Allemands, que vous reconnaîtrez à leurs habits. Il n'en sera pas ainsi des Français, qui changent toujours leur façon de se vêtir... On dit qu'à Venise, il y a une table où sont les hommes de toutes les nations, vêtus de leurs costumes nationaux ; le Français seul est représenté nu, ayant trois aunes de drap sur les épaules, et des ciseaux dans ses mains pour les tailler à sa fantaisie."

Ainsi défile devant nous, à travers les sermons, cette société bigarrée, inquiète et agitée du quinzième siècle, avec ses défauts, ses ridicules et ses vices. Les frères prêcheurs nous la peignent en traits souvent grossiers, avec des tons un peu crus et violents, souvent de mauvais goût ; mais on ne saurait nier ni leur verve, qui fait de leurs sermons de curieux monuments de l'esprit français, ni le zèle religieux, ardent et fougueux, qui les inspire et qui leur mérite bien leur part dans les beaux vers du poète Emile Verhaeren :

Je vous invoque ici, moines apostoliques,
Chandeliers d'or, flambeaux de foi, porteurs de feu,
Astres versant le jour aux siècles catholiques,
Constructeurs éblouis de la maison de Dieu :

Solitaires assis sur les montagnes blanches,
Marbrés de volonté, de force et de courroux,
Prêcheurs tenant levés vos bras à longues branches
Sur les remords ploiyés des peuples à genoux ;
Clairons sonnant le Christ à belle claironnées,
Tocsins battant l'alarme à mornes glas tombants,
Tours de soleil de loin en loin illuminées,
Qui poussez dans le ciel vos crucifix flamblants !

